

COMMUNE DE LANOUAILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2026

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Lanouaille dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Christophe BOULANGER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/04/2026

PRESENTS :

BOULANGER Jean-Christophe
POUQUET Alain
MERILLOU Stéphane
MAILLER Nathalie
COMBROUX Philippe
DELAGE Jacques
BARJOU Eva

PERETTI Martine
POLTORAK Jacqueline
GAY Françoise
COUSTY Thibault
PEYRAMAURE Yvette
FEURPRIER Céline

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : FOREST Guy, CUBERTAFON Jean-Pierre donne pouvoir à F.GAY**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE exercice 2025 – BUDGET PRINCIPAL 162**

Vu les articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales relatif à la séance d'approbation du CFU,

Considérant que Mme POLTRORAK Jacqueline préside la séance consacrée au vote du compte financier unique,

Considérant que Monsieur le Maire présente le CFU mais se retire au moment du vote,

Considérant que l'exercice budgétaire 2025 fait apparaître les résultats suivants :

LANOUAILLE - PRINCIPAL - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 213 356,39	1 062 990,04	3 276 346,43
	Recettes réalisées (1)	B	1 485 942,64	1 070 536,50	2 556 479,14
	Restes à réaliser	C	394 149,00	0,00	394 149,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 196 115,49	1 159 313,78	3 355 429,27
	Dépenses réalisées (1)	E	1 412 211,45	1 023 904,34	2 436 115,79
	Restes à réaliser	F	627 943,00	0,00	627 943,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	73 731,19	46 632,16	120 363,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	73 731,19	46 632,16	120 363,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-233 794,00	0,00	-233 794,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-160 062,81	46 632,16	-113 430,65

Résultats auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs reportés suivants :

Investissement : - 17 240.90

Fonctionnement : + 96 323.74

Après en avoir délibéré (le Maire ne prend pas part au vote), le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte financier unique de l'exercice 2025.

Les membres du Conseil municipal,

(Signatures manuscrites des membres du conseil municipal)